



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

La CSRDN retourne 1,5 million de dollars à ses écoles primaires et secondaires

(Saint-Jérôme, le 1^{er} février 2017) – Le conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord (CSRDN) adoptait, lors de sa séance du 24 janvier, le budget révisé de l'année 2016-2017. En plus d'allocations et de mesures additionnelles en provenance du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) et de sommes associées à l'accroissement de sa clientèle, la CSRDN est à même de retourner 1,5 million de dollars à ses établissements d'enseignement primaire et secondaire. Ces sommes résultent de dépenses anticipées dans le budget initial du mois d'août dernier qui n'ont pas eu cours depuis le début de la présente année scolaire.

Le président de la CSRDN, M. Jean-Pierre Joubert, affirme : « Il ne fait aucun doute pour les membres du conseil des commissaires que ces sommes disponibles doivent être retournées le plus rapidement possible aux établissements afin de soutenir la réussite de nos élèves. Ce montant de 1,5 million de dollars n'est rattaché à aucune enveloppe dédiée. Il n'est donc nullement associé à des actions faisant l'objet de reddition de comptes. Les directions d'école ont ainsi toute la latitude de les utiliser comme elles le souhaitent, selon les besoins spécifiques de leur milieu ».

De plus, en suivi à l'annonce ministérielle de novembre dernier faisant état d'un investissement de 23,7 millions de dollars versés aux écoles dans le cadre de la mesure *Initiatives des établissements d'éducation préscolaire et d'enseignement primaire et secondaire*, les écoles de la CSRDN pourront compter sur un montant additionnel de 545 000 \$ qui devra être utilisé d'ici la fin de la présente année scolaire.

Ces sommes devront servir à favoriser l'éveil à la lecture, à offrir un accompagnement soutenu aux élèves à risque de 1^{re} secondaire, à financer des initiatives liées à l'utilisation des technologies et des ressources numériques, à soutenir le déploiement de l'éducation interculturelle, à encourager la collaboration entre les écoles secondaires et les centres de formation professionnelle, à soutenir des initiatives favorisant l'activité physique et les saines habitudes de vie, ou encore, à accroître la formation du personnel et l'optimisation du fonctionnement des écoles.

Après des années d'importantes compressions budgétaires, la CSRDN est heureuse de pouvoir, enfin, réinvestir dans ses établissements et par le fait même, dans le soutien à la persévérance et à la réussite de tous ses élèves.

-30-

Source : Nadyne Brochu
Conseillère en communication
Commission scolaire de la Rivière-du-Nord - 450 438-3131, poste 2103
brochun1@csrdn.qc.ca

COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

450 438-3131 / csrdn.qc.ca

CENTRE ADMINISTRATIF 1

995, rue Labelle
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5N7

CENTRE ADMINISTRATIF 2

795, rue Melançon
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 4L1